



Communiqué de presse

Embargo: 21.5.2021, 8h30

06 Industrie et services

Statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires du secteur secondaire au 1^{er} trimestre 2021

Au 1^{er} trimestre 2021, la production est repartie à la hausse dans le secteur secondaire

La production a augmenté de 4,5% au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2020 dans le secteur secondaire (industrie et construction) en Suisse. Il s'agit de la première hausse après trois trimestres de baisse consécutifs. Les chiffres d'affaires se sont accrus de 2,2%. Ils n'avaient plus été en hausse depuis le 4^e trimestre 2019. Ce sont-là quelques-uns des résultats provisoires de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Par rapport à l'année précédente, la production dans l'industrie a progressé en janvier (+0,1%), en février (+1,7%) et en mars (+12,8%). La forte croissance du mois de mars s'explique en partie par le faible résultat enregistré en mars 2020, alors que les premières mesures de protection contre le COVID-19 entraient en vigueur. Sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2021, la production a augmenté de 4,8% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Pour l'ensemble de la construction, la production est restée inchangée au 1^{er} trimestre 2021. Elle s'est accrue dans le bâtiment (+1,9%) et dans le génie civil (+0,6%). La production a diminué de 1,0% dans les travaux de construction spécialisés.

Chiffres d'affaires

Dans l'industrie, les chiffres d'affaires ont diminué en janvier (-1,3%) par rapport au même mois de l'année précédente. Ils ont augmenté en février (+0,2%) et en mars (+10,7%). La nette hausse de mars dernier est également liée en partie aux faibles résultats enregistrés en mars 2020, lors des premières mesures de protection contre le COVID-19. Si l'on considère l'ensemble du 1^{er} trimestre 2021, les chiffres d'affaires ont augmenté de 2,8% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Pour l'ensemble de la construction, les chiffres d'affaires sont restés inchangés au 1^{er} trimestre 2021. Ils ont augmenté de 1,3% dans le bâtiment et de 0,8% dans le génie civil. Les travaux de construction spécialisés ont enregistré une baisse des chiffres d'affaires de 1,2%.

Remarque méthodologique

La **statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires de l'industrie (INDPAU)** est une enquête trimestrielle. L'échantillon aléatoire tiré comprend 4500 établissements.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'organisation de stockage obligatoire de la branche des huiles minérales en Suisse (CARBURA) et l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) servent de sources secondaires pour l'enquête statistique. Cette collaboration permet d'éviter d'effectuer l'enquête à double pour certaines branches économiques.

Les variables collectées sont, d'une part, les chiffres d'affaires mensuels et, d'autre part, les entrées de commandes et les portefeuilles de commandes trimestriels. Les trois variables sont ventilées selon les activités économiques. Une distinction de provenance (marché domestique, marché étranger) est opérée pour les variables chiffres d'affaires et entrées de commandes.

La production des activités est obtenue en déflatant les chiffres d'affaires par les prix à la production.

La **statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires dans la construction (BAPAU)** reflète l'évolution conjoncturelle dans la construction. L'échantillon aléatoire tiré comprend quelque 3800 établissements. La Société suisse des entrepreneurs (SSE) réalise son propre relevé auprès de ses membres (environ 1800 établissements). L'Office fédéral de la statistique en utilise les données pour la statistique de la production, des commandes et des chiffres d'affaires dans la construction. Cette procédure coordonnée permet d'éviter que des questions ne soient posées à double et de décharger les entreprises.

Les variables collectées sont les chiffres d'affaires, les entrées de commandes et les portefeuilles de commandes trimestriels. Les trois variables sont ventilées selon les activités économiques. La production des activités est obtenue en déflatant les chiffres d'affaires par les prix à la production.

Les deux statistiques se basent sur les normes internationales fixées dans la «Nomenclature générale des activités économiques» (NOGA) de 2008, qui classe les établissements dans les différentes branches en fonction de leur activité économique.

Pour éliminer les variations saisonnières de la série chronologique, les données sont désaisonnalisées à l'aide de la méthode X12-ARIMA. La série chronologique entière est à cet égard recalculée chaque fois. Toutes les séries chronologiques sont en outre corrigées du nombre de jours de travail (qui diffère selon les trimestres).

Les résultats du secteur secondaire (INDPAU et BAPAU) sont mis en ligne à l'adresse suivante: www.statistique.admin.ch > [Thèmes](#) > [06 - Industrie, services](#) > [Production, chiffres d'affaires](#) > [Indicateurs](#) > [Secteur secondaire](#)

Renseignements

Info IID, OFS, Section Enquêtes conjoncturelles, tél.: +41 58 467 23 70, e-mail: info.iid@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0503

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

La Banque nationale suisse (BNS) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ont reçu les données de ce communiqué cinq jours ouvrables avant sa publication, la BNS pour exercer son mandat de politique monétaire et le SECO pour procéder à l'estimation trimestrielle du PIB. Les agences de presse ont reçu ce communiqué avec un embargo de 15 minutes.